



CDAS DU 27/03/2026
DÉCLARATION LIMINAIRE

Rendez-nous notre action sociale !

La Secrétaire Générale Aurélie LAPIDUS et son équipe se félicitent du budget de l'action sociale, pourtant le compte n'y est pas !

Les crédits dédiés à l'action sociale 2026 sont identiques à ceux de la Loi de Finances Initiale 2025, mais AVANT RÉSERVES ! Or, nous ne verrons pas une miette de ces réserves.

Sachant que crédits avaient fortement baissé en 2025, que l'inflation est galopante et que le prix du carburant explose... C'est au final une baisse de nos budgets !

Ajoutez à cela :

- Une baisse drastique des budgets des SRIAS d'environ 76 %,
- L'augmentation du plafond d'harmonisation tarifaire qui conduit à une hausse de 55 centimes d'euros du prix du repas en RIA (soit près de +10%),
- Une très forte hausse des prix des colos (jusqu'à +40 % pour le même séjour dans la même tranche),
- Le choix scandaleux de ne plus prendre en charge qu'un trajet vers la métropole pour les DOMiens, - idem pour le fait de ne plus prendre en charge le transport jusqu'à l'aéroport pour les séjours 18 jours des 14-17 ans.

Donc non, la CGT Finances ne se satisfait pas des crédits alloués à l'action sociale !

Pour ne prendre qu'un exemple qui nous tient à cœur, les colonies de vacances. Il n'y a pas si longtemps, en 2019, les jeunes entre 14 et 17 pouvaient choisir parmi 85 destinations à l'étranger. Ils étaient pris en charge par l'EPAF sur un point de rassemblement « proche » de leur domicile. Ils payaient entre 10 et 32 % moins cher pour 18 jours, **acheminement jusqu'à l'aéroport inclus**.

Aujourd'hui, pour les 14-17 ans, il n'y a que 8 séjours de 18 jours à l'étranger. Et encore, tout dépend où habitent les agents, de quel budget et de quel temps ils disposent pour amener leur enfant au point de rendez-vous (comment font-ils quand ils ont plusieurs enfants !?).

En effet, 4 départs de Paris (en juillet et en août) et sinon un départ en juillet, et un en août, de Lyon, Bordeaux, Nantes et Montpellier.

Finalement, les jeunes n'ont pas vraiment le choix.....Pour un jeune du 22, c'est Norvège en juillet ou Grèce en août au départ de Nantes (et c'est déjà pas tout près). Et même à 17 ans, il faut un adulte au départ et à l'arrivée. Donc, 2 jours de congés pour le parent accompagnant, et une super « prime forfaitaire transport » plafonnée à 55 € pour l'aller-retour !

Autre source d'inquiétude la protection sociale complémentaire.

Nos inquiétudes se vérifient : communication déficiente, coûts trop importants et « coquilles » dans les projections financières avec pour conséquence une augmentation prévisible des cotisations à court terme. Un constat qui confirme ce que nous avons dénoncé dès le départ : les opérateurs choisis ne sont clairement pas à la hauteur de ce qui était attendu au départ.

Et cerise sur le gâteau ! les agents du CSRH subissent une importante surcharge de travail liée au le transfert à l'employeur (la DGFiP) de la charge du recouvrement des cotisations pour les organismes complémentaires. Désormais nos collègues sont donc devenus les prestataires pour des assurances privées en récoltant les sommes dues avec toutes les responsabilités que cela implique.

Pour la CGT, cette situation est inacceptable. Les collègues du CSRH ne sont pas des prestataires d'Alan / vivinter.

Rappelons ici que ce sont des frais de fonctionnement faibles qui ont permis aux opérateurs de remporter l'appel d'offre. Comment ne pas faire un lien avec ces coûts faibles et la délégation des tâches aux agents du ministère au-delà de ce qui était prévu et remettre en cause l'attribution du marché ?

Chaque étape de la mise œuvre de l'accord sur la PSC obligatoire valide l'action de la CGT pour que cet accord soit dénoncé afin d'ouvrir de nouvelles négociations tirant les leçons de ce qu'il se passe : fausses estimations, sous-affiliations des retraités, sur-affiliations des enfants, sous-souscription d'option en prévoyance mettant en danger le maintien de salaire dans certaines situations....

Comme le rappelle la note d'orientation pour l'action sociale locale en 2026 « *La ministre de l'Action et des Comptes publics a réaffirmé à l'automne 2025 l'importance de la politique sociale ministérielle, qui demeure un élément fort de notre ministère et contribue à son attractivité* ». **Il est maintenant temps d'en tirer les conséquences concrètes et d'arrêter de duper les agents !**